



Municipalité de Montebello

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Montebello qui aura lieu le **mardi 20 mai 2025 à 19 h**, à l'hôtel de ville de Montebello, situé au 550 de la rue Notre-Dame, le conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

- Demande de dérogation mineure numéro 2025-0062 pour les lots 5722167, 5722164, 5722194 et 5722195 situés sur la rue des Mille-Fleurs, afin de permettre que des cases de stationnement soient localisées directement devant les bâtiments projetés, soit en dérogation de l'article 66 du règlement de zonage numéro Z-17-01.**

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Montebello ce 30^e jour du mois d'avril 2025.

Emanuelle Champagne
Emanuelle Champagne
Greffière-adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière-adjointe, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 30^e jour du mois d'avril 2025 entre 10 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 30^e jour du mois d'avril 2025.

Emanuelle Champagne
Emanuelle Champagne
Greffière-adjointe